

COMMENT OBTENIR LE CONSENTEMENT?

ÉTAPE 1: DEMANDEZ

DEMANDER LE CONSENTEMENT PEUT ÊTRE AMUSANT ET EXCITANT :

AIMES-TU CELA?

VEUX-TU ESSAYER CELA?

EST-CE QUE C'EST AGRÉABLE?

JUSQU'À OÙ VEUX-TU ALLER?

C'est votre responsabilité de demander le consentement de votre partenaire avant de commencer toute activité sexuelle - baisers, attouchements et relations sexuelles.

ÉTAPE 2: ÉCOUTEZ

À quoi ressemble un

OUI!

enthousiaste?

OUI!, À 100 %!

J'AI VRAIMENT LE GOUT DE FAIRE CELA!

OH OUI!

CONTINUE!

À quoi ressemble un

NON?

EST-CE QU'ON PEUT FAIRE AUTRE CHOSE À LA PLACE?

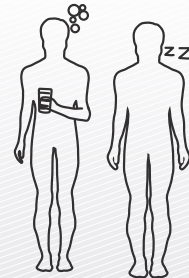
JE NE SUIS PAS CERTAINE.

JE NE SAIS PAS.

J'AI AIMÉ CELA LA DERNIÈRE FOIS, MAIS JE N'AI PAS LE GOUT EN CE MOMENT.

J'AI AIMÉ CEÇI, MAIS PAS CELA.

PAS MAINTENANT



PERSONNE IVRE, SANS CONNAISSANCE OU ENDORMIE

PERSONNE SILENCIEUSE, QUI PLEURE OU QUI REPOUSSE L'AUTRE

ÉTAPE 3: RESPECTEZ

Si vous entendez

OUI!

CONTINUEZ DE DEMANDER LE CONSENTEMENT DE VOTRE PARTENAIRE POUR CHAQUE ACTIVITÉ SEXUELLE. IL OU ELLE A LE DROIT DE CHANGER D'IDÉE N'IMPORTE QUAND.



AVANT ET PENDANT CHAQUE ACTIVITÉ SEXUELLE

Si vous voyez ou entendez

NON.

ARRÊTEZ CE QUE VOUS FAITES ET RESPECTEZ LA DÉCISION DE VOTRE PARTENAIRE.

DEMANDEZ

ÉCOUTEZ

RESPECTEZ

LE CONSENTEMENT SEXUEL, C'EST DONNER OU OBTENIR LA PERMISSION AVANT ET PENDANT CHAQUE ACTIVITÉ SEXUELLE.



CONSENTEMENT SEXUEL

Pour en savoir plus sur le consentement, parlez à un membre du personnel infirmier ou à un travailleur social ou une travailleuse sociale, ou consultez :

WWW.IRESPECTMYSELF.CA/FR

JEUNESSEJECOUTE.CA
(1-800-668-6868)



UNE ACTIVITÉ SEXUELLE SANS
CONSENTEMENT EST UN ACTE DE
VIOLENCE SEXUELLE.

C'est illégal.

LA VIOLENCE SEXUELLE COMPREND :

- ✗ Les baisers ou
attouchements non désirés
- ✗ La prise et la diffusion de
photos sexuelles
- ✗ La traque furtive
(suivre une personne)
- ✗ Les relations sexuelles
forcées (viol)
- ✗ Les remarques
d'ordre sexuel
- ✗ Toute activité sexuelle avec
une personne mineure



SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCE
SEXUELLE, RAPPELÉZ-VOUS QUE

CELA N'EST PAS VOTRE FAUTE.

Où trouver de l'aide?

- CENTRE DE SANTÉ
- GENDARMERIE ROYALE DU
CANADA (GRC)
- INFIRMIER OU INFIRMIÈRE
EN SANTÉ MENTALE
- NUNAVUTHELPLINE.CA
(1-800-265-3333)
- JEUNESSEJECOUTE.CA
(1-800-668-6868)

L'ÂGE, C'EST IMPORTANT
QUAND IL S'AGIT DE CONSENTEMENT

Vous ou votre partenaire :



Selon la loi :

Moins de 12 ans → Ne peut consentir à une activité sexuelle avec qui que ce soit

12 ou 13 ans → Peut donner son consentement à une personne ayant moins de deux ans de plus (à condition qu'elle ne soit pas dans une position de confiance, de pouvoir et d'autorité)

14 ou 15 ans → Peut donner son consentement à une personne ayant moins de cinq ans de plus (à condition qu'elle ne soit pas dans une position de confiance, de pouvoir et d'autorité)

16 ans ou plus → Peut donner son consentement à une personne plus âgée (à condition qu'elle ne soit pas dans une position de confiance, de pouvoir et d'autorité)

Personne dans une position de confiance, de pouvoir et d'autorité - Ne peut avoir d'activité sexuelle avec une personne de moins de 18 ans
- membre de la famille, famille adoptive, enseignant, chef religieux, agent de la GRC, travailleur de la santé

* Ce n'est pas parce que vous pouvez donner votre consentement que vous devez le faire. *

QUAND LE CONSENTEMENT EST-IL NÉCESSAIRE?

QUELS QUE SOIENT

l'âge



le sexe



l'orientation sexuelle



VOUS DEVEZ OBTENIR LE CONSENTEMENT DE VOTRE PARTENAIRE

MÊME SI ...



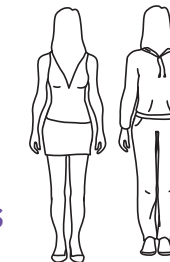
La personne sort **tard le soir ou tôt le matin**

La personne dit OUI à une activité sexuelle, et **NON** à une autre

La personne change d'idée pendant l'activité sexuelle



La personne porte des **vêtements révélateurs**



La personne est un ami ou une amie, un conjoint ou une conjointe de fait, un époux ou une épouse, un meilleur ami ou une meilleure amie, un copain ou une copine, un ou une ex, un étranger ou une étrangère, un ou une partenaire, ou une fréquentation

LE CONSENTEMENT EST IMPORTANT POUR TOUS ET DANS TOUTES LES SITUATIONS.